

Solidaires



Branche INRA

Notes expert SUD

Comité Technique de l'INRA du 3 juin 2014

Le contexte : la délégation SUD avait pris l'option de ne pas siéger à ce Comité Technique (CT) en tant que délégué/es du personnel, au vu des conditions de tenue de de CT, prolongeant une gestion calamiteuse des dossiers concernant le personnel.

Les autres délégations ayant préféré siéger, nous avons missionné un expert à ce CT pour expliciter notre position, prendre note des échanges... et rappelé les positions de SUD-RE sur les points à l'ordre du jour. (en annexe de ce CR, notre proposition adressée en mai aux autres syndicats dans l'objectif de ne pas siéger ce 3 juin)

Et en prime, dans ce rendu, quelques courts commentaires post-CT !

Liste des points à l'ODJ :

En début de séance le PDG indique la raison du report du CA de juin – il est appelé à une mission internationale par le ministère. Il précise aussi le motif du maintien d'un CT fin novembre, en pleine période d'élections du personnel. ***Bref, comme à l'accoutumée, les instances doivent s'adapter...***

Un point demandé par la CGT sur les temps de trajet sur le centre Val de Loire sera vu, hors CT, avec une délégation syndicale.

Points présentés par l'administration (documents préparatoires sur le site)

- ▶ PV des CT du 24 janvier et des 5 et 21 mars
- ▶ Suivi des questions et avis traités dans les CT précédents
- ▶ Avis sur les statuts de l'Univ Paris-Saclay
- ▶ Point d'info sur la charte interne du management
- ▶ Politique d'emploi des CDD ; nouvelle note de service
- ▶ Allongement mandat des CLFP

Points mis à l'ODJ à la demande des représentants du personnel :

- ▶ Point restructuration à Bourges et Laqueuille
- ▶ Point sur l'évolution du dispositif expérimental à l'INRA
- ▶ Point sur les USC (Unité sous contrat) : devenir des personnels et des recherches menées
- ▶ Point sur l'organisation des élections 2014
- ▶ Point sur le dialogue social entre la Direction de l'INRA et les organisations syndicales

Déclaration SUD

« Nous ne sommes pas intervenus dans l'établissement de l'ordre du jour de ce Comité Technique pour la bonne raison que nous avons pris la décision de ne pas siéger en tant que délégué/es du personnel au CT de ce jour, ce qui mérite un mot d'explication :

Dans la série « on a tout essayé », notre syndicat n'a eu cesse, ces dernières années, de manifester son inquiétude face aux difficultés de fonctionnement de ce comité technique et plus généralement de la concertation à l'INRA, en multipliant les alertes sur la gestion dégradée, la précarisation à tous les étages, la pression au travail, la marchandisation de la recherche

Depuis ce début 2014, nous avons pris l'option d'un service minimum actif pour les réunions du Comité Technique, et ce 3 Juin nous avons jugé que les conditions n'étaient même pas réunies pour cet engagement minimum. Et comme nous l'avons déjà annoncé aux autres délégations, il n'y a pas donc pas de délégué/es du personnel SUD au Comité Technique aujourd'hui. Je siège au titre d'expert pour prendre acte des échanges.

Sachant qu'une intervention liminaire ne suffira hélas pas à changer la donne, nous expliquerons notre positionnement dans un message à tous les agents. Nous sommes preneurs d'un échange de fond sur le dernier point mis à l'ordre du jour de ce CT, à savoir le dialogue social entre les organisations syndicales et la direction de l'établissement, que nous reformulerions en prise en compte de la représentation collective des personnels par la Direction.

Pour illustrer le déficit actuel, je me contenterai d'un zoom sur la nouvelle note de service gérant une campagne de mobilité pour 2015. Elle ne revient pas sur le contenu de la NS 2012-38, en dépit des échanges tenus ici même, à l'époque :

- Omission discriminatoire de la population des agents en situation de handicap comme demandes prioritaires.
- Pas d'avancée sur les demandes de mobilités intra-TGU.
- Et surtout le maintien de l'avis des CAP pour les seuls dossiers ayant obtenu un avis positif du DU d'accueil.

Soyez rassurés, nous sommes conscients que l'INRA ne vit pas en vase clos, et la situation nationale est tout aussi dégradée. Ce qui explique, l'autocollant de la [campagne « les capitalistes nous coutent cher ! »](#) que je porte aujourd'hui en forme de clin d'œil à mes camarades de Solidaires en congrès national à Dunkerque cette semaine. (***autocollant reproduit en annexe de ce CR***).

Enfin, comme on nous fait souvent le reproche de toujours noircir le tableau, je terminerai sur une note personnelle en partie plus réjouissante.

Ce 3 juin, cela fait exactement 40 années que j'ai la chance de travailler à l'INRA, d'abord sous couvert d'un employeur de paille pendant 8 années... Et dans l'attente d'une éventuelle contribution aux « Archorales », je soulignerai déjà un record de longévité dans le corps des techniciens de recherche. Les difficultés de carrière sont apparus au rythme de mon engagement au sein de SUD... ceci pour répondre aux représentants de la Direction qui ont ici assuré qu'il n'y avait aucune discrimination syndicale dans les carrières ... »

Réponse du PDG : Je regrette personnellement l'absence de SUD à ce CT. Tout n'est pas si noir, comme vous l'avez dit sous forme de trait d'humour dans votre déclaration, c'est une chance de travailler à l'INRA...

Un commentaire qui se passe hélas de... commentaires ! Sinon que la direction ne semble même pas mesurer les conséquences pour les agents de la gestion de plus en plus dégradée des dossiers, ni celle de se sentir victime d'une discrimination...

La CGT a lu une déclaration faisant le tour de l'actualité politique, peu réjouissante avec les élections européennes et la politique d'austérité maintenue du nouveau gouvernement.

Approbation des PV, suivi des avis et échanges du Comité Technique

L'occasion de valider enfin les PV de 3 CT dont celui qui date de janvier ; nous avons eu les projets uniquement quelques jours avant ce CT... *alors même que le Règlement Intérieur (RI) demande un rendu dans les 2 mois !*

Sur le suivi des avis, on devrait également avoir un rendu public rapide selon le RI, ce qui n'est pas le cas ! A la date de rédaction de notre CR, sur le site intranet de l'INRA on a enfin le suivi des avis de janvier et mars... même si ceci n'est pas indiqué dans la page d'accueil ! :

<https://intranet6.inra.fr/rh/Instances/Informations-CT>

Notre expert a appuyé l'exigence reportée par la CGT de voir enfin s'arrêter la double peine du décompte des jours de grève pour les droits à retraite, au risque de devenir un conflit majeur. Au DG délégué qui argumentait pour avoir le temps nécessaire à traiter la question, nous avons rappelé qu'elle était déjà posée avant sa prise de fonction ! *C'est d'ailleurs cet exemple de non prise en considération des demandes unanimes du CT qui a aussi pesé dans le choix de notre délégation de ne pas siéger ce jour !*

La CFDT s'est inquiétée du peu de suivi de assises, le PDG répond que le dossier non-titulaire, celui de l'innovation suivent les conclusions de ces assises, tout en reconnaissant qu'il se s'agit pas de la globalité.

La CFTC demande d'avoir un retour des groupes de travail du CT. L'occasion pour SUD de souligner notre demande d'être destinataire des documents diffusés à cette occasion, que le syndicat fasse ou non le choix de participer aux travaux, afin qu'il y ait *a minima* la transparence sur la gestion des dossiers. La DG ne répond pas en séance... *Gageons que le syndicat se verra dans l'obligation d'en remettre une couche avant d'avoir une réponse !*

Autres demandes CFTC exprimées au cours du CT : la question du tableau des promouvables de corps 2014 non encore concrétisé au moment de la tenue des CAPL ce mois de juin et les problèmes posés par le retard systématique à diffuser chaque année la liste des bénéficiaires de décharge syndicale.

Concernant les promotions de corps d'IT 2014, la CGT demande que les agents concernés soient inclus en surnombre dans les quota de CAPL pour les propositions 2015. SUD rappelle qu'il s'agit d'une demande formulée par notre syndicat dès la mi-mai par courrier à la DG, sans aucun retour ! *Note post CT : la DRH vient de préciser dans une note le 5 juin que ces agents sont toujours comptabilisés dans le quota des propositions des CAPL pour 2015, au risque donc de pénaliser les autres éligibles des dits centres, on ne change décidément pas une gestion dégradée !*

In fine, le PDG fait l'éloge du suivi des avis... *A apprécier sans doute avec l'humour qu'il se doit au vu des réponses en attente !*

Charte du management et retour sur les assises...

L'occasion de revenir sur les suites des assises... en soulignant que la Direction de l'INRA a pris l'option de mettre « le grain » de l'unité au centre du management, quelle que soit son importance. La délégation CFDT formule des propositions sur le management.

L'expert SUD rappelle le contexte de ces pseudo assises en interne et au niveau ministériel où l'on a trouvé tout et son contraire dans les propositions... et le peu de participation des personnels à l'époque, car il y a avait déjà une rupture de confiance dans le discours des politiques et des directions. Pour autant nous avons planché en inter-EPST devant le comité officiel *ad-hoc*, et déposé une contribution en interne INRA...

Enfin sur le sujet du jour, au vocable « management », nous préférons parler de gestion du personnel. C'est l'occasion pour notre expert de reformuler nos exigences concernant la campagne de mobilité lancée par note de service : « *vous pouvez compter sur nous pour être présents dans les CAP pour défendre les dossiers prioritaires des agents en situation de handicap, les demandes intra-TGU et les dossiers ayant un avis négatif du DU d'accueil, sachant que vous leur donnez la clé pour choisir le candidat de leur choix (en mettant un avis négatif aux autres demandes)* ».

La CGT revient également sur ce vocable management, pose la question de la fusion des centres attendus au vue du regroupement annoncé fin mai des régions.

S'en suit un long échange sur l'évolution du dossier management et la territorialisation... Le PDG faisant remarquer sur ce point qu'il était urgent d'attendre que le débat prenne corps...

Sur cet aspect nous convergeons !

Projet de note de service sur l'emploi contractuel à l'INRA

Ce dossier est présenté par le DRH ; il l'annonce comme un prolongement de la charte des contractuels. Il insiste sur le rappel de la priorité à l'emploi titulaire et décline les objectifs de la note : actualiser le cadre de gestion, accompagner le processus d'arbitrage, optimiser les processus de recrutement... Avec comme modalités : une offre d'emploi claire et précise, un modèle de contrat unifié et simplifié,

Intervention SUD : au-delà des vœux de bonnes pratiques présentés dans la note, revenons sur des questions posées par des non-titulaires, dans la vraie vie, notamment lors de la CCPNT de septembre 2013 (Commission consultative des non titulaires), concernant le non saucissonnage des CDD, le bénéfice du supplément familial de traitement (SFT), sachant qu'il ne s'agit même pas d'une aide sociale (son montant augmente avec l'indice de l'agent !). Il y aura-t-il des améliorations à ce niveau ?

Dans sa réponse, le DRH indique que le principe de l'élargissement du SFT est acquis, même si la note ne l'évoque pas et que sa faisabilité est actuellement à l'étude. ***Pas mal, 9 mois après la demande, l'épineuse question n'est pas réglée, s'il fallait le prouver : à emploi précaire – gestion précaire !***

Après quelques modifications concernant la globalisation CDI/CCD dans la présentation du texte, et l'accès à la formation, CFDT et CFTC votent pour la note, CGT fait NPPV.

Suivi bilan social... 2012 !

L'occasion pour la représentation des personnels d'illustrer leurs demandes concernant la précarité, le peu de recrutement en catégorie C.

L'expert SUD manifeste son étonnement sur l'optimisme CGT concernant la part des TGU (*Tres Grandes Unités*) à l'INRA, lorsqu'il a souligné que 30% des unités demeuraient de taille humaine. Sachant qu'il suffit de deux « grosses » unités dans un centre pour que 50 % du personnel soit dans des TGU à ce niveau, nous ne partageons donc pas cette interprétation... ***Se méfier toujours des pourcentages trompeurs !***

L'occasion pour SUD de revenir sur les difficultés, déjà ciblées dans notre intervention concernant le bilan social... 2011 :

- l'augmentation de la part des prêts à la CNAP (commission aides/prêts), ce qui illustre les difficultés plus nombreuses à boucler le mois. Ce qui s'est encore accentué en 2013 et cette année

- le dossier des maladies professionnelles, ou d'année en année, il y a un décalage de l'ordre de 50 % entre les dossiers déclarés et ceux reconnus, et manifestation des délais de traitement toujours aussi longs...

Pas de commentaire en séance sur ce déficit chronique et les délais de traitement... et curieusement le sujet apparaît également non abordable-en CCHSCT et en CG de centre... serait-ce une question tabou à la DRH ? Une motivation supplémentaire pour s'en inquiéter, d'autant que plusieurs agents continuent d'en subir les conséquences (rappel de salaire, ce qui se pose également pour les Accidents avec expertise).

Et nous annonçons une contribution publique prochaine sur la question du handicap, qui a la particularité d'avoir un effet loupe sur les difficultés rencontrés par la population INRA ; dossier sur lequel la direction de l'INRA a communiqué ces derniers mois, mettant en avant la politique volontariste de recrutement.

Réponses de la DG : le repyramidage des emplois est une politique déjà ancienne, la part de la précarité gérée par les fonds MESR diminue, ***celle sur conventions de recherche explose !***

Dans une longue intervention ; Monsieur Le Gall - DG délégué à la science, argumente sur la parité, indiquant une incitation adressée aux femmes pour prendre des responsabilités (il y a une grande « réserve » en CR1 - 70 % de la population de ce grade).

Politique territoriale de l'INRA et COMUE de Paris-Saclay

Y. Chemineau présente un diaporama sur la politique de l'INRA, faisant un zoom sur la politique de sites prévus par le MESR, dans un paysage en constante évolution.

Auparavant, il évoque les 3 possibilités d'évolution entre établissements : la fusion, la communauté, l'association et toute combinaison de ces 3 formes de regroupements... S'agissant des EPST, ils peuvent être membres de COMUE ou en partenariats conjoints avec la COMUE. Le document INRA présenté aujourd'hui sera soumis au CA de fin juin. Il illustre la déclinaison en Lorraine avec une convention de partenariat. Pour la COMUE de Saclay, la DG de l'INRA a décidé d'en être membre pour les raisons spécifiques indiquées dans le suivi de ce dossier, notamment l'accompagnement d'Agroparistech...

La CGT insiste sur l'inclusion des EPST dans les COMUE, avec une politique de régionalisation...

La CFDT trouve scandaleux qu'on reçoive des documents 2 jours ouvrés avant la tenue de ce comité technique. ***L'envoi plus que tardif de documents est en effet inacceptable, l'une des raisons du refus de siéger de SUD.***

Le DG délégué poursuit avec la version 3 du projet de statuts de Paris-Saclay, indiquant quelques modifications de formulations : dans le périmètre concerné (sud ouest Ile de France) la référence au code de l'éducation... Le CA sera précisé par le Règlement intérieur (mais pour l'INRA il aurait une représentation assurée, en alternance avec Agroparistech), un comité technique existera si le CA le décide). Plus précisément : le périmètre des sites concernés à l'INRA sont les centres de Versailles et Jouy), le budget pluri-annuel sera vu dans un second temps... et il n'y aura plus de modification possible... le MESR a validé cette troisième version !

Intervention des représentants du personnel dont l'expert SUD qui rappelle qu'il s'agit de l'aboutissement d'un projet esquissé par le président précédent et que nous avons baptisé Sarkophage » vu sa démesure. Les années ont passés, le président a changé, le contexte s'est encore durcit... l'ambition n'en ait que plus inacceptable ! Nous soulignons, comme la CGT, que déjà nous sommes alertés par des difficultés au sein d'équipes INRA concernées... *Depuis le CT, nous apprenons des retards financiers pour le transport collectif et les nouvelles restrictions budgétaires annoncées fin juin impacteront les projets de bâti...*

En complément, reprise de l'expression unitaire adressée aux agents INRA, annonçant les motions votées, et l'avis unanime contre les statuts de Paris-Saclay :

Les organisations syndicales CGT, SUD/Solidaires, CFDT et CFTC de l'INRA expriment une nouvelle fois une position commune de rejet de la mise en place de l'université Paris-Saclay (une des Comue qui doivent être mises en place avant fin juillet 2014).

CGT, SUD/Solidaires, CFDT et CFTC de l'INRA sont co-signataires d'une déclaration commune des organisations CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU et SUD/Solidaires de l'INRA, du CNRS, de l'Université Paris-Sud, de l'Université de Versailles Saint Quentin, de l'Université d'Evry, d'AgroParisTech, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Telecom ParisTech, de l'ENS Cachan, du CEA, et de l'INRIA, que vous pouvez lire en cliquant sur ce lien. Dans cette déclaration, les organisations syndicales demandent à être reçues le plus tôt possible par le Premier ministre M. Valls, afin de lui faire entendre la voix des personnels et indiquent qu'elles voteront contre les textes qui leur sont présentés et appellent les personnels à interpeller leurs directions.

Lors du Comité Technique de l'INRA du 3 juin 2014, les élus du personnel ont voté unanimement contre les statuts de la COMUE Paris-Saclay.

Deux motions ont également été adoptées à l'unanimité du Comité Technique :

1ère motion

Le Comité Technique, soucieux de préserver l'existence et les prérogatives nationales de l'INRA, considère que l'Institut n'a pas à participer comme membre fondateur de COMUE.

2ème motion :

Le Comité Technique de l'INRA, considérant la précipitation dans laquelle se fait la mise en place à marche forcée des COMUE et des autres regroupements, demande au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche un moratoire sur la mise en place de ces regroupements, à commencer par celui de Saclay.

Vu l'avis exprimé, la direction annonce un nouveau CT réglementaire le 17 juin. Ce serait donc le 4ème CT convoqué sur ce projet... A se demander si la direction ne cherche pas à épuiser les

délégations syndicales dans des réunions sans avancées... depuis nous avons appris qu'à l'INSERM et qu'au CNRS des opérations unitaires de boycott étaient menées par rapport à ce projet !

Autres points traités... rapidement vu l'horaire tardif !

Vu l'horaire tardif ; le calendrier électoral et la question du dialogue social seraient vus le 17 juin en même temps que le second CT annoncé vu le vote unanime contre le projet de Paris-Saclay. Infos post-CT : finalement une commission électorale (CT- CAP et CCPNT) est déjà convoquée pour le 17 juin également et le DG délégué vient d'adresser une invitation à des bilatérales avec chaque organisation syndicale. *L'objectif étant sans doute de déminer les questions qui fâchent, ce n'est pas gagné !*

Les CLFP (commissions formation permanente) sont prolongées jusqu'au 31 août 2015 (mêmes dates que les CS et CG de centres).

Restructuration de Bourges et Laqueuille

La direction rappelle l'historique avec une saisine des Départements concernés sur le choix de transférer les ateliers d'élevage de Bourges à Theix. Un rendu fin 2013 annonçait le maintien d'un atelier jeunes ruminants à Bourges, puis une nouvelle lettre de mission était adressée sur ces « chantiers »: bovin en Auvergne, petits ruminants à Bourges et la période de transition... en lien avec le plan Etat région (cofinancement régional).

Pour l'atelier bovin ce serait « allaitant » à Theix, rien d'arbitrer à ce jour mais des projections existent en têtes de bétail, de surfaces des bâtiments, de ressources humaines en priorité pour les demandes vers la Région auvergne (génétique et système d'élevage). Des demandes de financement CPER sont donc en cours et pour la transition, la DG fait état d'une rencontre avec le personnel, l'objectif étant d'arriver à un dispositif amélioré, y compris pour la motivation du personnel.

La CGT indique que c'est une vision qui ne tient pas compte des réalités : les agents de Laqueuille sont inquiets, ils ont déjà accueillis leurs collègues d'Orcival... d'autres bâtiments seront nécessaires, ceux actuels ne sont pas aux normes, pas d'intendance prête... les agents ont l'impression d'être la variable d'ajustement...

Evolution du dispositif expérimental

Il n'y a pas de projet de changement en ce moment de ce dispositif expérimental précise la DG qui semble s'interroger sur la teneur de la question posée par les délégations du personnel. La CGT précise que l'on voit des mouvements, qu'il faudrait traiter globalement en CT. Le DG délégué précise qu'il s'agira d'abord d'une question de la compétence du CSN.

L'expert SUD rappelle qu'il s'agit de répondre à une motion votée unanimement en CT ce début 2013, il s'inquiète donc de l'interrogation portée aujourd'hui par la DG sur ce dossier, et rappelle que sur le terrain, des Installations Expérimentales (IE) quittent leur unité de recherche pour une gestion propre, dans d'autres situations, on trouve un mix de découpage entre maintien dans l'unité et UE autonome. Finalement, la DG propose de revenir sur l'échange à un prochain CT... *Un exemple concret de la non prise en considération des motions de CT, pourtant encadrées par le Règlement Intérieur de l'instance.*

Les USC (Unités sous contrat). La question de leur évolution se pose, un expert CGT l'explique à partir de la situation de son unité... Quelle est la logique de passable en USC ?

Réponse de la DG : dans les UMR, les arbitrages sont co-réfléchis. Il y a plusieurs types d'USC : lorsque l'INRA ne veut plus être gestionnaire de ce dispositif et le modèle où l'INRA rentre dans le dispositif d'un partenaire...

Là aussi, au final le DGD renvoi le sujet à un prochain CT, avec des questions plus précises

ANNEXE : proposition adressée aux délégations CGT CFDT CFTC le 21 mai

A ce jour, nous considérons que les conditions ne sont pas remplies pour siéger ce mardi 3, même si à la dernière heure hier soir la DRH nous a enfin transmis un projet d'ODJ.-

Ce qui ne solde pas les points en souffrance rappelés lundi dans notre interpellation de la DG : pas de projet de PV des CT de janvier et mars, pas de retour des motions votées et le dossier "double peine" en cas de grève toujours sans avancée... Parallèlement la DG tient des CT qui ne servent à rien (comme le second en mars) pour nous occuper...

On propose également aux autres délégations de ne pas siéger (à défaut de 50 % à l'ouverture de la séance, une nouvelle convocation dans le mois) ce qui ne pénaliserait pas la collectivité des personnels vu ce qu'on obtient... mais permettrait peut-être de signifier à la Direction qu'elle dépasse les bornes en mépris de la représentation des personnels.

Ceci n'empêche pas des experts de venir le 3 ... et d'échanger avec un rapport de force plus équilibré du point 4 proposé par la CGT en point suppl... et enfin exiger une avancée sur la double peine... Sinon, nous craignons fort que la situation totalement dégradée ne perdure.

Autocollant porté en séance de ce CT !

